



Conditions générales de vente au 20 Mars 2015

1. Tarifs et règlement du séjour :

Les tarifs figurant sur notre site Internet ou nos brochures sont susceptibles d'être modifiés en fonction des conditions économiques ou de dispositions réglementaires, ils s'entendent toutes taxes comprises. Seul le prix figurant sur votre bon d'échange ou autre courrier de confirmation fait foi. La réservation ne devient effective qu'après confirmation par nos services et règlement par le locataire d'un acompte 30% de frais de réservation. Le solde du séjour doit être réglé sans rappel de notre part au plus tard 30 jours avant la date d'arrivée prévue pour la location ou au moment de l'arrivée pour les clients n'ayant pas réservé. Règlement du solde : à défaut de paiement à la date convenue, le Domaine de la Roche Bellin est en droit de considérer que le client a annulé sa réservation et de conserver les sommes déjà versées.

2. Moyens de paiements acceptés :

Carte Bancaire

Chèque Bancaire ou postal à l'ordre du « Domaine de la Roche Bellin »

Espèces

Chèques vacances ANCV

3. Caution :

Pour les hébergements locatifs, une caution de 200 € est demandée à l'arrivée dans l'établissement. Son versement est effectué par carte bancaire, par espèces ou par chèques. Cette dernière sera restituée dans son intégralité le jour du départ ou au plus tard sous 48h, si l'état des lieux s'avère satisfaisant. Dans le cas contraire, il sera prélevé sur la caution : la valeur des objets manquants, un montant forfaitaire de ménage (40 €) pour des installations restituées dans un état de salissure excessif, en cas de non-respect de l'interdiction de fumer dans tous les locaux ou de l'interdiction d'introduire un animal dans les hébergements qui n'en reçoivent pas. Le montant des réparations en cas de dégradation du fait de l'occupant. Les dégradations supérieures à la somme versée comme caution seront à la charge du client après imputation sur la caution.

4. Enfants :

Sur le Domaine de la Roche Bellin nous avons deux étangs, des ruisseaux et des cours d'eau qui peuvent être un danger pour les plus jeunes.

Les enfants et les jeunes de moins de 18 ans sont sous l'entière responsabilité des adultes les accompagnant pendant tout le séjour.

5. Cabanes :

L'accès de la cabane et de sa terrasse sont interdits à toutes personnes n'ayant pas été autorisés par la Direction. Son accès est interdit aux enfants en l'absence de leurs parents. Cette cabane étant sur pilotis un mouvement naturel se produit lors de la présence de personnes sur les plateformes, il est strictement interdit de créer un effet balancier pour amplifier ce mouvement. Dans la cabane sur pilotis il est impératif que les enfants restent sous la surveillance des adultes les accompagnant pendant tout le séjour, veuillez à ce qu'ils n'escaladent pas, surtout les barrières et filets de sécurité des accès et terrasses.

Les enfants de moins de 6 ans sont interdits sur la mezzanine de la cabane. En cas de non respect des consignes de sécurité le Domaine de la Roche Bellin ne pourra être tenu pour responsable en cas de chutes ou d'accident.

6. Capacité :

Le nombre de personnes indiqué par logement dans nos tarifs correspond à l'occupation maximale autorisée compte tenu de l'équipement disponible. Il ne peut être dépassé pour des raisons de sécurité et d'assurance.

7. Modification de séjour :

Toute modification demandée en termes de dates, de durée, du nombre de personnes doit être validée par le Domaine de la Roche Bellin.

Elle pourra faire, le cas échéant, l'objet d'une facturation supplémentaire, au titre des frais de réservation. En aucun cas le Domaine de la Roche Bellin ne peut s'engager à modifier votre réservation de manière certaine, demeurant contraint par le planning de réservation : en cas d'impossibilité de modification le séjour reste dû en totalité.

En cas d'évènements extérieurs indépendants de notre volonté, nous pourrions être amenés à modifier ou annuler votre séjour. Nous vous proposerons alors et selon les disponibilités, un séjour équivalent avec dates ou hébergements différents. Si cette offre ne vous satisfait pas, l'intégralité des sommes versées vous serait remboursée ; aucune autre indemnité ne pourra être réclamée.

En cas de météo très défavorable à partir de l'alerte orange de météo France : tempête, gel ou orage, nous relogerons les clients des yourtes, des lodges et de la cabane dans un autre hébergement, selon les disponibilités, sans supplément ou nous annulerons le séjour.

8. Annulation :

Annulation de séjour par vous-même AVANT votre arrivée : En cas de maladie grave, accident grave ou décès et sur présentation d'un certificat médical ou de décès vous pourrez reporter votre séjour à une date ultérieure, dans les 12 mois courants ou, sur simple demande, l'intégralité de votre règlement vous sera remboursée.

Pour tout séjour annulé plus de 30 jours avant la date d'arrivée, et n'entrant pas dans les clauses d'annulations mentionnées ci-dessus, nous retiendrons l'équivalent de 30% du séjour.

Entre 30 et 8 jours avant le séjour, il sera retenu 60% du montant.

Pour tout séjour annulé dans les 7 jours précédant la date d'arrivée, interrompu ou non consommé pour quelque raison que ce soit, non présentation, la totalité du montant du séjour réservé sera redevable ou restera acquise au Domaine de la Roche Bellin. Aucun remboursement n'est prévu en cas d'interruption de séjour, quel qu'en soit la raison.

9. Assurances / Responsabilité :

Le locataire atteste d'être couvert par une assurance responsabilité civile couvrant sa responsabilité.

10. Consommation d'alcool et de cigarettes :

Il est strictement interdit de fumer à l'intérieur **de tous les hébergements** ainsi que dans la roulotte sanitaires. Aucun mégot ne sera abandonné dans la nature. Dans le cas de non-respect, la totalité de la caution sera prélevée.

Pour des raisons évidentes de sécurité, il est strictement interdit d'être en état de d'ébriété sur le site du Domaine de la Roche Bellin.

11. Les sanitaires :

Les clients qui ont loué une yourte ont à leur disposition une salle de bains privative comprenant un WC, une douche et un lavabo dans une roulotte sanitaires.

Les autres hébergements ont leur propre salle de bains dans leur hébergement.

12. Nos animaux :

Nos animaux présents sur le domaine sont pour certains parqués par un enclos électrique, il est interdit d'y pénétrer.

Pour ce qui concerne nos animaux de basse cour (poules, oies, canards...) qui peuvent être à tout moment en liberté doivent être respectés.

13. Objets de valeur :

Il est recommandé de ne pas laisser d'objets de valeur dans les hébergements et dans les voitures sur le parking. Le Domaine de la Roche Bellin ne saurait être responsable d'un quelconque incident.

14. Responsabilité du Client :

Il appartient au client de vérifier que les informations fournies lors de la réservation, ou à tout autre moment, sont exactes et complètes. Il est de sa responsabilité de s'assurer que les coordonnées communiquées lors de la réservation sont correctes et qu'elles permettront de recevoir la confirmation de réservation. Dans l'hypothèse où le client ne recevait pas cette confirmation, il lui incombe de contacter le Domaine de la Roche Bellin. Pour le bon suivi de son dossier, le client doit informer immédiatement le Domaine de la Roche Bellin de toute modification des informations fournies lors de sa réservation.

15. Nos voisins les agriculteurs :

La propriété est entourée de champs cultivés par les agriculteurs. Durant les beaux jours, il faut préparer la moisson et les tracteurs sont de sortie. Quelques nuisances sonores peuvent se produire.

16. Le lodge de l'étang :

Pour les séjours de plus de 3 jours, une kitchenette est mise à votre disposition avec plaque de cuisson, évier, réfrigérateur et vaisselle pour 5 personnes. A votre départ, la plaque de cuisson, le réfrigérateur, l'évier et toute la vaisselle doivent être nettoyés. Le lodge doit être rendu propre. Si ce n'était pas le cas un coût supplémentaire de 70 € vous sera facturé.

17. Informations pratiques :

Votre arrivée doit s'effectuer à partir de 17h et avant 20h00. Nous vous remercions de bien vouloir nous faire connaître votre heure d'arrivée, au minimum 48h à l'avance. A votre arrivée, nous vous attendons à l'accueil. En cas d'arrivée tardive ou d'empêchement de dernière minute, il est impératif de nous prévenir au 09.73.57.36.46. Un supplément de 10 € par heure de retard pourra vous être facturé en cas d'arrivée après 20h30.

Le jour de votre départ les hébergements doivent être libérés avant 11h. Un supplément de 10 € pourrait vous être facturé en cas de départ après 11h.

Le panier « petit-déjeuner » est déposé au pied de votre hébergement entre 8h30 et 10h00.

Le dîner est déposé dans votre hébergement entre 19h30 et 20h00.

Toute location est nominative et ne peut en aucun cas être cédée ou sous-louée.

Les hébergements sont équipés d'accessoires de confort (cafetière, mobilier...) qui appartiennent au Domaine de la Roche Bellin et toute dégradation ou disparition donnera lieu au remboursement.

Il vous est demandé de restituer l'endroit en ordre et dans un état de propreté convenable.

Les hébergements sont parfaitement isolés (sauf les lodges) et équipés d'un système de chauffage.

Il est indispensable de vous munir **de chaussons propres pour l'intérieur des hébergements.**

A la fin de votre séjour, vous êtes invités à vérifier que vous n'avez laissé aucun effet personnel dans l'hébergement. Tout objet personnel, à l'exclusion des denrées périssables, devra être réclamé dans le mois suivant votre départ.

Les objets trouvés sont expédiés après réception du montant des frais postaux relatifs à leur envoi.

18. Réclamations :

Toute réclamation relative à un séjour doit être adressée par lettre recommandée avec accusé de réception dans les 30 jours qui suivent le séjour à l'adresse suivante :

SASU DOMAINE DE LA ROCHE BELLIN – La Roche Bellin – 37160 DESCARTES

A pris connaissance et accepte les conditions générales de vente ci-dessus.

A

le

Signature